

DEMANDE D'OUVERTURE D'UN DÉBIT TEMPORAIRE

Je soussigné (e) (Nom, Prénom) _____ Tél : _____

Domicilié (e) _____

Responsable ou désigné (e) par l'association _____

ai l'honneur de solliciter de Madame la Maire de Saint-Jean-d'Angély,

Conformément à l'article L.3334-1, L.3334-2 du Code de la Santé Publique, l'autorisation

d'établir un débit de boissons temporaire au lieudit _____

le(s) _____ et pour toute sa durée,

à l'occasion d'un _____

DATE ET SIGNATURE DU DEMANDEUR :

Groupe 2 : Boissons fermentées non distillées : Vins, Champagne, Bière, Cidre, Poiré, Hydromel, auxquelles sont joints les vins doux naturels (bénéficiant du régime fiscal des vins), ainsi que les crèmes de cassis et les jus de fruits ou de légumes fermentés (comportant de 1,2 à 3 degrés d'alcool)